



Installateur sanitaire



Le CAP, certificat d'aptitude professionnelle, est un diplôme professionnel qui conduit à un métier. Il se prépare en 2 ans après la 3e, au lycée professionnel ou au centre de formation d'apprentis-es (CFA).

Le métier

L'installateur ou l'installatrice sanitaire est plus connu-e sous le nom de *plombier* ou de *plombière*.

Ses activités consistent à :

- installer ou rénover les canalisations pour l'eau, le gaz...
- mettre en place les tuyauteries, poser et mettre en service les lavabos, robinets...
- raccorder des appareils (machines à laver, par exemple).
- intervenir en cas de fuites d'eau, d'éviers ou de sanitaires bouchés. Le plombier ou la plombière peut réaliser des travaux neufs ou de rénovation.

C'est un métier où l'on doit parfois travailler dans des positions inconfortables, déplacer des objets lourds et se déplacer de chantier en chantier.

LA FORMATION

Les élèves apprennent à lire un plan, à tracer des schémas, à réaliser des installations et raccorder des appareils. Ils-elles apprennent à découper et mettre en forme des tuyaux avec le coupe-tube, les pinces à cintrer, le chalumeau.

L'étude des différents matériaux : acier, inox, cuivre, aluminium, matériaux de synthèse... fait partie de la formation. Les élèves font un peu de maçonnerie et d'électricité.

Les activités du plombier ou de la plombière sont variées et elles évoluent, notamment avec le développement des énergies renouvelables. Il faut savoir installer un chauffe-eau fonctionnant à l'énergie solaire ou être capable de réaliser et d'installer un système de récupération d'eau de pluie.

Les élèves apprennent à travailler en toute sécurité.

La formation comprend aussi des cours de français, de mathématiques, d'histoire-géographie, de langue vivante, d'éducation physique et sportive, d'arts appliqués et cultures artistiques, de *prévention santé environnement*.



Témoignages

Lucas, en 1re année de CAP Installateur sanitaire

On apprend à faire des soudures, à réaliser des branchements et à vérifier l'étanchéité des installations. On utilise des outils spécifiques comme la cintreuse qui permet de courber les tuyaux pour réaliser des coudes. Il faut être bon en calcul mental, ne pas avoir peur de se salir les mains et respecter les consignes de sécurité.

(Source : Onisep Nice)

Miguel, installateur sanitaire

Je travaille dans une entreprise de 500 salariés qui effectue de gros chantiers qui peuvent durer de un à deux ans. On installe des grosses évacuations et de gros réseaux. La phase de finition, pose des lavabos et des robinetteries, doit être minutieuse et précise. On travaille à partir de plans avec des cotes à respecter. Sur le chantier, on travaille avec les autres corps de métiers.

Retrouvez Miguel, des témoignages d'élèves et d'enseignants-es sur <http://onisep.tv.onisep.fr>



Le plombier ou la plombière était le spécialiste des tuyaux et des canalisations en plomb. L'usage du plomb étant interdit, on doit parler « d'installateur ou d'installatrice sanitaire » même si le terme de plombier ou de plombière reste utilisé.

Les cours de *prévention santé environnement* portent sur la santé, la consommation, la recherche d'emploi, la prévention des risques professionnels...



À SAVOIR !

Les titulaires de ce CAP trouvent facilement du travail, surtout avec une double compétence, c'est-à-dire avec des connaissances et des savoir-faire dans un domaine proche, le chauffage par exemple. Pour cela, il est possible de préparer un CAP Installateur thermique, en un an.

Où et comment préparer ce CAP ?

Le CAP Installateur sanitaire se prépare dans plusieurs lycées professionnels de l'Aisne, l'Oise et la Somme et par l'apprentissage.

- Au lycée professionnel, la formation se déroule à l'atelier et en classe. Elle est complétée par des stages en entreprise, de 14 semaines pour ce CAP. Ces stages permettent aux élèves d'avoir une première expérience professionnelle.
- L'apprenti-e apprend son métier dans une entreprise et suit des cours au centre de formation des apprentis-es (CFA). Il-elle est rémunéré-e. Pour devenir apprenti-e, il faut trouver une entreprise et signer un contrat de travail.

N'hésitez pas à rencontrer le conseiller ou la conseillère d'orientation-psychologue de votre collège.

Pour suivre cette formation

Mieux vaut :

- > Etre en bonne forme physique
- > Etre habile de ses mains
- > Etre méthodique

Jeu test



Je vérifie mes connaissances

1 Le plombier ou la plombière fait toujours la même chose.

VRAI

FAUX

2 Les élèves en CAP Installateur sanitaire apprennent à faire de la soudure.

VRAI

FAUX

3 Ce métier offre des débouchés.

VRAI

FAUX

Réponses :
 1-C'est faux. Ses activités, les techniques et les matériaux utilisés sont variés.
 2-C'est vrai. Les élèves apprennent à assembler des tuyaux, à raccorder des appareils (exemple : une machine à laver) aux canalisations.
 Ils-elles étudient aussi les nouvelles techniques de soudure.
 3-C'est vrai. Surtout pour les jeunes diplômés-és qui ont acquis une double compétence en préparant un autre diplôme après leur CAP.